

# Une délégation du Conseil national sahraoui en visite à la Cour constitutionnelle

Une délégation du Conseil national de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) a été reçue, lundi, à la Cour constitutionnelle, et ce dans le cadre d'une visite que la délégation effectue sur le terrain et visant à connaître la Cour constitutionnelle, ses missions et son mode de travail.

La délégation sahraouie a été reçue par les membres et les cadres de la Cour, où elle a reçu d'amples explications, lors de son déplacement dans les structures de l'instance constitutionnelle, sur ses missions et son rôle dans l'instauration de la justice constitutionnelle dans le pays, étant une institution constitutionnelle indépendante de contrôle et créée en vertu de la Constitution du 1er Novembre 2020.

À la même occasion, La délégation parlementaire sahraouie a visité les structures et les espaces de la Cour constitutionnelle (salle des délibérations, salle des audiences, Musée de la justice constitutionnelle et la bibliothèque), en vue de s'enquérir de près de l'organisation et du mode de travail de l'institution.

[https://cour-constitutionnelle.dz/wp-content/uploads/2023/09/video\\_RASD.mp4](https://cour-constitutionnelle.dz/wp-content/uploads/2023/09/video_RASD.mp4)